



Doc. 15828
09 octobre 2023

La prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes en situation de handicap

Amendement¹ n° 4

Mme Etilda GJONAJ, Albanie, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 9.5, insérer le paragraphe suivant:

«à veiller à ce que toutes les voies de recours juridiques soient mises en place pour garantir que les femmes en situation de handicap qui ont été exposées à des violences aient accès à des mécanismes d'indemnisation.»

Déposé par:

GJONAJ Etilda, Albanie, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thórhildur Sunna, Islande, SOC
BUSHKA Klotilda, Albanie, SOC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC
FABRICIUS Camilla, Danemark, SOC
TURAZASHVILI Ketevan, Géorgie, NI

1. 2023 - Quatrième partie de session

